

COMITÉ EXÉCUTIF
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

OBJET : Engagement de professionnels en Gestion de projet pour le projet de réaménagement complet du pavillon 1420, Mont-Royal.

ÉTAT DE LA QUESTION

Historique

L'université a acquis de la communauté des Sœurs du saint nom de Jésus et de Marie le Pavillon 1420 Mont-Royal à l'automne 2003. La superficie brute du bâtiment est de l'ordre de 38 700m², et sa superficie nette est de l'ordre de 20 000m². La Communauté souhaite quitter complètement vers septembre 2005 alors que l'Externat Mont-Jésus-Marie occupera la partie est du bâtiment jusqu'au 30 juin 2006.

Par ailleurs, à compter de l'été 2004, vue la pénurie d'espace sur le campus, l'université a amorcé l'occupation progressive de quelques secteurs que la Communauté pouvait libérer préalablement, du côté ouest de l'immeuble. Les usagers visés par 3 de ces 4 phases seront relocalisés dans le cadre du réaménagement global pour assurer la cohésion de l'ensemble.

Les travaux ayant trait au réaménagement global devraient être réalisés entre l'automne 2005 et l'été 2007.

Les principales unités qui doivent y être localisées sont les suivantes :

- Département de géographie,
- Faculté de théologie et de sciences des religions,
- Secteur santé des populations de la faculté de médecine (DASUM, DMSP, DSEST, GRIS, IDEES, USI),
- Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention (GRASP),
- Groupe de recherche en bioéthique,
- Faculté de l'éducation permanente,
- Centre initial de formation des maîtres (CFIM) de la faculté des sciences de l'éducation,
- Centre de recherche en neuropsychologie,
- Salle de répétition et espaces connexes pour la faculté de musique,
- Bibliothèque de musique,
- Bibliothèque de géographie et point de service pour le secteur paramédical,
- Ainsi que quelques salles de cours, et les services usuels de support aux usagers et à l'immeuble.

**COMITÉ EXÉCUTIF
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Historique (suite)

Les rôles et les fonctions reconnues attribuables à la Gestion de projet sont :

1. Mandataire du propriétaire pour la préparation de la sélection des consultants en architecture, ingénierie et gestion de construction;
2. Mandataire du propriétaire envers la clientèle interne de l'institution, en coordination avec la gestionnaire interne responsable de la programmation;
3. Mandataire du propriétaire envers les responsables des études préparatoires, plans et devis et exécution des travaux: consultants externes;
4. Mandataire du propriétaire envers les autorités externes, approbation Ville de Montréal, Régie du bâtiment, Commission biens culturels, Commission Jacques Viger et autres et s'assure de la conformité aux codes et règlements en vigueur;
5. Gère et coordonne les aspects légaux en conformité avec le processus administratif institutionnel;
6. Informe les consultants des services techniques existants et des contraintes du site;
7. Assure la validation des orientations techniques et des coûts;
8. Effectue le suivi de l'exécution des plans et devis;
9. Supervise la rédaction des conditions générales;
10. Administre les demandes de paiement;
11. Administre et contrôle les ordres de changement;
12. Assure le respect de l'échéancier du projet;
13. Communique l'information à la communauté universitaire;
14. Gestion des contrats donnés par le propriétaire.

L'ordre de grandeur du coût des honoraires professionnels pour la Gestion de projet est de 800 000 \$ pour un budget total préliminaire de 38 millions \$.

Problématique

Compte tenu de l'envergure du projet, de l'échéancier critique et du manque d'effectifs à la Direction des immeubles, il est impératif de retenir les services professionnels d'un bureau spécialisé en Gestion de projet.

Il s'agit donc dès maintenant, pour le Comité exécutif, de procéder à l'engagement de professionnels en Gestion de projet afin de mettre en œuvre ce projet.

**COMITÉ EXÉCUTIF
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Recommandation

Il conviendrait, pour le Comité exécutif, de procéder à l'engagement du bureau « GESVEL INC. ».

Cette firme a agi à titre de gestionnaire de projet du Pavillon J.-Armand-Bombardier à la grande satisfaction de l'Université et possède l'expertise et l'expérience pertinente et nécessaire à la réalisation de ce projet.

COMITÉ EXÉCUTIF
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PROJET DE RÉSOLUTION

ÉTANT DONNÉ la nécessité de procéder à la réalisation de ce projet; et

ÉTANT DONNÉ l'échéancier critique et l'opportunité de procéder à l'engagement de professionnels en Gestion de projet aux fins susdites

Après délibération et sur proposition dûment faite et appuyée,

le Comité exécutif :

- ♦ retient les services du bureau :

- « **GESVEL INC.** »

pour la réalisation du projet de réaménagement complet du pavillon 1420, Mont-Royal.